



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : 9

Présents : 9

Votants : 9

DELIBERATION N°DCM20240404_3

OBJET : SUBVENTION AU C.C.A.S. DE MONTPENSIER – EXERCICE 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le quatre avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montpensier dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur David DESPAX, Maire.

Date de la convocation : 28/03/2024

PRESENTS : M. David DESPAX, maire ; M. Saïd MOURTADA, premier adjoint ; Mme Amandine LOPEZ, deuxième adjointe ; M. Corentin AYGLON, troisième adjoint ; Mme Claudine HUGUET et Mme Bernadette FRANCES, conseillères municipales ; M. Jean-Luc TIXIER, M. Damien PETIT et M. Florian CHANET, conseillers municipaux.

Madame Claudine HUGUET a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que chaque année le Conseil municipal vote une subvention de fonctionnement au C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) de Montpensier. Compte tenu de l'augmentation du nombre de personnes bénéficiant des actions du C.C.A.S. et de l'inflation, il propose par rapport à 2023, d'augmenter le montant de la subvention qui passerait de 2.500,00 € à 3.000,00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

✧ décide d'attribuer au C.C.A.S. de Montpensier une subvention de fonctionnement pour l'exercice 2024 d'un montant de 3.000,00 € ;

✧ dit que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2024 de la Commune

Au registre sont les signatures.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le 18 avril 2024

SIGNE ELECTRONIQUEMENT PAR LE MAIRE

David DESPAX

